



ENFANTS ET VIOLENCE AU DOMICILE

Par **BEBELLE55**, le **26/02/2013** à **08:42**

BONJOUR LES ENFANTS ONT entendu pour notre divorceils ont voulu signalé au juge les violences qu'ils ont eues de la part de leur père mais le juge l'est embrouillé avec des photos que leur père lui avait donné le juge a noté sur son compte rendu qu'il y avait bien des violences au domicile surtout pour mon fils (ce n'est pas l'enfant légitime de mon mari) mais pour les filles rien n'a été dit les petites de 12 ans n'ont pas eu le temps de s'exprimer car le juge leur a posé des questions autres que celles des coups aujourd'hui elles ont peur car le jugement doit être rendu et ne veulent pas être en contact avec leur père que puis-je faire elles ont fait un courrier pour le doyen des juges doit-t-on lui faire parvenir et encore d'après le compte rendu elles me disent qu'elles n'ont pas dit certaines choses qui sont inscrites dedans de plus je trouve bizarre qu'il a écrit certaines choses car mon mari qui en a frappé une moins que les autres la veut et le juge a marqué que ma fille avait une bonne entente malgré que mon mari se fâche sur elle aidé nous svp